

et publié par l'*Ottawa Journal*, le 22 janvier. Voici les paroles du premier ministre:

Depuis la Confédération, la politique conservatrice a consisté dans la fidélité aux meilleures traditions du passé et à construire un Canada meilleur et plus uni à léguer à la postérité—a dit le premier ministre.—La politique libérale a consisté à saisir toutes les occasions de méfiance et de malaise, pour abattre et détruire.

Quelques MEMBRES: Très bien! très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Je prévoyais les "très bien, très bien" de quelques honorables représentants; c'est ce qu'il faut attendre de certains d'entre eux. Je n'attendais pas cela de plusieurs et l'interruption ne vient pas de plusieurs. Je prie les honorables députés d'écouter ceci:

Les tenants de la doctrine conservatrice sont responsables de ce grand dominion. Aux époques de méfiance, de doute et de malaise, c'est toujours vers ce grand parti que le peuple s'est tourné.

"Les tenants de la doctrine conservatrice sont responsables de ce grand dominion". Je ne puis concevoir qu'un homme public puisse faire au Canada une affirmation moins généreuse, moins chevaleresque et moins vraie que cet énoncé. J'aimerais à savoir si le parti conservateur a englobé tous les premiers pionniers qui ont colonisé le pays, d'abord tous ceux de France qui se sont établis dans Québec et, plus tard, ceux qui ont colonisé la vieille province d'Ontario. J'aimerais à savoir si le parti conservateur canadien a englobé tous ceux qui ont été des pionniers dans le grand Ouest et sur les versants du Pacifique. J'aimerais à savoir si le parti conservateur a englobé tous ceux qui se sont efforcés en quelque manière de servir leur pays en ces salles du parlement. S'il n'en est pas ainsi, l'affirmation du premier ministre est aussi fausse qu'elle est peu chevaleresque et peu généreuse. Cependant, ce sont ces paroles qu'on adresse à la jeunesse du parti conservateur; c'est cet exemple qu'on leur donne dans la discussion des questions publiques du jour. Ce soir, je ne tenterai même pas de mentionner l'œuvre accomplie au pays par les grands hommes des deux partis, mais je dirai que pour ce qui regarde le développement du Canada, tout patriote au vrai sens du mot partagera volontiers avec les hommes de tous les partis politiques les louanges données à ceux qui ont collaboré à cette grande œuvre.

Quelle est la déclaration suivante? Elle a trait aux tarifs de faveur. Voici, d'après le compte rendu, ce que le premier ministre a dit à la jeune génération: "Durant trente-cinq ans le pays a lutté pour réparer le tort causé par le parti libéral, au sujet des tarifs de préférence et de la réciprocité des échanges dans

[Le très hon. Mackenzie King.]

l'empire", a-t-il affirmé, rappelant l'affirmation de Laurier à Londres: "ce que nous donnons, nous le donnons librement" et sans espoir de retour. "En 1932, nous avons remédié à cette situation et négocié des accords de préférence, de réciprocité d'échanges avec toutes les parties de l'empire."

Durant trente-cinq ans, au dire du premier ministre, le Parlement a lutté pour réparer le tort causé par le Parlement canadien relativement aux tarifs de préférence.

Le très hon. M. BENNETT: Pas le Parlement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pour réparer le tort causé par le parti libéral relativement aux tarifs de préférence. C'est le Parlement qui a établi la préférence. En faisant cette affirmation, le premier ministre oublie apparemment que sir Robert Borden, comme chef du parti conservateur, a dirigé les affaires du pays pendant plusieurs années et que le très honorable Arthur Meighen, comme chef d'un gouvernement conservateur, a dirigé aussi les affaires du pays pendant assez longtemps. Durant tout le temps où les conservateurs ont été au pouvoir, les préférences britanniques établies par sir Wilfrid Laurier sont demeurées dans les Statuts sans la moindre modification. Cependant, à ces jeunes gens à qui on doit enseigner l'exactitude et la vérité dans la discussion des affaires publiques, le premier ministre dit que, durant trente-cinq ans, le pays a lutté pour réparer le tort causé par le parti libéral au sujet des tarifs de préférence.

Quelle est la vérité au sujet des tarifs de préférence? Quand sir Wilfrid Laurier a proposé les préférences, il l'a fait, convaincu qu'en accordant la préférence à la Grande-Bretagne il encouragerait les échanges de côté et d'autre de l'Atlantique; qu'en accordant la préférence sur nos marchés à quelques produits anglais, les produits de nos fermes, de nos champs, de nos forêts et de nos mines seraient demandés davantage en Grande-Bretagne, que le volume des échanges entre notre pays et la métropole augmenterait et aussi que les consommateurs canadiens en profiteraient en général. Quel fut le résultat? Le premier ministre déclare à l'heure actuelle que le meilleur moyen de se rendre compte si un pays est prospère ou non, c'est d'examiner la balance de son commerce. Et quel est le résultat lorsque nous examinons la balance du commerce du Canada au cours de cette période? A partir de l'époque où la préférence britannique fut inaugurée et à venir jusqu'au jour où un accord commercial fut signé entre le Royaume-Uni et le Canada, nous avons eu chaque année une balance de commerce favorable.